

Avons-nous
encore besoin d'un tiers ?

Collection
« Humus, subjectivité et lien social »
dirigée par Jean-Pierre Lebrun

*« Le savoir par Freud désigné de l'inconscient,
c'est ce qu'invente l'humus humain
pour sa pérennité d'une génération à l'autre. »*

(Jacques Lacan, « Note italienne », 1973)

Cette nouvelle collection accueille des textes qui tentent de conceptualiser les effets de la mutation contemporaine du lien social sur la subjectivité. Son champ se situe à l'interface de la psychanalyse et des sciences sociales et, à ce titre, convoque dans le même mouvement les recherches de ces dernières et les élaborations – tant théoriques que cliniques – de la première.

Vous trouverez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Sous la direction de
Jean-Pierre Lebrun et
Élisabeth Volckrick

Avons-nous encore besoin d'un tiers ?

érès
éditions

Conception de la couverture :
Anne Hébert
Illustration :
Fresque de saint Pierre et saint Paul
Chapelle de Saint-Zénon, Basilique de Sainte-Praxède, Rome

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF 978-2-7492-2464-0
Première édition © Éditions érès 2005
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions.eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

Table des matières

Introduction <i>Jean-Pierre Lebrun et Élisabeth Volckrick</i>	9
Les précurseurs du tiers <i>Lina Balestrière</i>	19
Du tiers au Tiers <i>André Berten</i>	39
Sémiotique du tiers : fonction paradoxale et fonction polyptyque <i>Dominique Bourn</i>	61
Les usages du tiers <i>Raphaël Gély</i>	87
La distinction des tiers <i>Jean-Pierre Lebrun</i>	105
Les dispositifs de médiation et la question du tiers <i>Élisabeth Volckrick</i>	133
Y a-t-il lieu de parler aujourd'hui de désymbolisation ? <i>Jean De Munck, Dany-Robert Dufour,</i> <i>Jean-Pierre Lebrun</i>	159
Présentation des auteurs	203

À la mémoire de René Lavendhomme

Introduction

Nous entendons aujourd'hui très souvent évoquer le tiers : « Il manque du tiers ! », « il s'agit de faire tiers ! », « on aurait besoin d'un tiers ! », « tu n'arrives pas à faire du tiers ! ». De tels propos semblent traverser des champs éminemment différents de la vie sociale : la vie familiale, les rapports au travail, le champ scolaire, l'action culturelle et collective, la formation de l'opinion par les médias, l'exercice quotidien de la justice, l'équipe soignante en psychiatrie, etc. Ces questions sont relayées par des disciplines aussi différentes que le droit, la sociologie, la communication, les sciences psychosociales et politiques, la philosophie, la psychologie et la psychanalyse, la pédagogie, l'économie, etc. Effectivement, il est certain que la modernité – et surtout sa réalisation actuelle que d'aucuns appellent la postmodernité ou l'hypermodernité – nous confronte à un ébranlement des repères apparemment stables et évidents, issus et transmis par la tradition. Nos sociétés industrielles sont entrées dans une phase de mutation importante : déconstruction des modes d'organisation centralisée et travail en réseau, crise des régulations politiques et sociales, confrontation à la diversité des cultures et appel à des approches multidisciplinaires.

C'est donc collectivement que nous nous trouvons aujourd'hui devant des questions nouvelles qui nous obli-

gent à repenser notre rapport à la norme et au lien social. Toutes ces mutations ont des répercussions sur notre identité de sujet, sur nos modèles de coopération et de coordination de l'action. Elles vont même jusqu'à bouleverser notre conception de l'État et du droit. Enfin, elles interpellent aussi l'avenir du projet démocratique.

Ces transformations ont été, au cours des vingt dernières années, et sont toujours difficilement vécues par les acteurs sociaux. Des notions comme celles de « désinstitutionnalisation », de « désymbolisation », de « dissolution du lien social » se sont progressivement répandues. Si elles ont le mérite d'attirer l'attention sur les effets délétères de ces mutations, elles ont aussi l'inconvénient de masquer ce qui pourrait être en voie d'émergence : une nouvelle formulation de la grammaire du lien social. Il faut en effet constater que les mécanismes classiques des modes de régulation sociale, tels qu'ils ont été construits par les sociétés démocratiques industrielles, sont en voie de reformulation. Toute la question est dès lors de discerner avec le plus de rigueur possible si cette reformulation est en mesure ou pas de soutenir la tiercéité toujours nécessaire à la vie collective.

Parmi les questions que nous pose le monde d'aujourd'hui, il n'est donc pas étonnant que revienne régulièrement celle du tiers. On parle d'ailleurs de tiers quand la situation devient problématique, autrement on n'en parle pas ! On peut faire l'hypothèse vraisemblable que, tant que les figures traditionnelles de l'autorité étaient non questionnées, il était évident qu'elles fonctionnaient effectivement comme tiers. C'est parce que ces figures sont aujourd'hui questionnées que l'on parle autant de tiers et que l'on assiste à un déplacement de l'idée de tiers vers des instances plus horizontales et qui ne sont plus nécessairement personnalisées. De plus, nous devons repérer que cette question surgit au moment même où disparaît ce qui allait de soi, à savoir l'existence d'un grand Tiers. Car si nous pouvons évoquer pour hier l'existence d'un grand Tiers, d'une colonne vertébrale soi-

disant spontanément inscrite pour la plupart des sujets, d'une référence transcendante censément corrélée au théologico-politique, n'est-ce pas précisément la disparition de cette évidence implicite qui a fait surgir la nécessité de faire appel au tiers, de le penser, d'interroger les conditions de son effondrement ?

« Je me suis bâti sur une colonne absente », avançait Henri Michaux dans son poème *Je suis né troué*. Serait-ce depuis que nous partageons collectivement ce sort que nous ferions de plus en plus appel au tiers ? Mais dans le même mouvement, la question pourrait se poser autrement. Si nous pouvons nous construire sur une colonne absente, avons-nous encore besoin d'un Tiers ?

Le Tiers (tiers) est-il ou non un invariant structural ? Si le tiers a une fonction structurante, doit-on la penser comme unique ? Si le tiers est une fonction variable, son caractère irréductible ne devrait-il pas être relativisé ? Si l'on accepte des variations, comment le construire d'un point de vue sociologique, d'un point de vue psychanalytique, d'un point de vue politique ? Assisterait-on à une désinflation de la figure du tiers ? Quelle(s) forme(s) le tiers pourrait-il alors prendre ? Pourquoi notre modernité produit-elle des procédures ? Sommes-nous dans une situation relativement nouvelle par rapport à la construction du tiers ? Se profile-t-il aujourd'hui une nouvelle figure de tiers ?

Mais avant même d'aborder ces questions, que vise l'idée de tiers ? Comment interpréter cet « appel au tiers » ? Et comment en parle-t-on ? Sans entrer dans les détails et de façon non exhaustive, tentons un état des lieux des débats autour de cette question.

Pour certains, la question du Tiers est vue comme celle de l'autorité structurante à la fois du sujet et de la société. Le fait que les incarnations de l'autorité dans des figures représentables échouent entraîne des situations pathologiques de perte de repères, de désocialisation et d'anomie. L'appel au Tiers est sans doute une demande de voir assu-

mée la fonction symbolique qui était traditionnellement dévolue à l'autorité des figures symboliques sociales. Les symptômes de l'absence de Tiers sont là : difficulté de faire autorité, de produire du sens partagé, d'assumer sa parole sans pouvoir se référer aux repères d'hier. D'autres se joignent à ceux-là pour dire que notre monde se binarise, se contractualise et que c'est l'un des risques majeurs de notre époque dans la mesure où il s'agirait d'entériner un refus de toute précedence, de toute dissymétrie. Les places et fonctions ne seraient alors plus différenciées et respectées. Il faut convenir que la désaccréditation des figures traditionnelles a souvent été poussée loin. Tout le monde donne son avis sur tout. Tout aujourd'hui doit être négocié, discuté et est chaque fois susceptible d'être remanié. Dans ces conditions, constituer un socle tiers auquel les interlocuteurs peuvent se référer sans passer pour exercer arbitrairement et abusivement leur autorité s'avère très difficile. Cette exigence croissante de singularité est-elle socialement tenable ?

Pour d'autres encore, le tiers a encore une fonction structurante mais on ne doit plus la penser comme centrale. Il n'y a plus de grand Tiers, de grande Référence. La fonction du tiers est devenue une fonction variable. Cette absence de Tiers libère l'espace des possibles, responsabilise davantage les acteurs sociaux, transforme le rapport à l'autorité, induit une plus grande créativité, invite à la négociation et à la recherche de consensus. Effectivement, nos sociétés ne proposent plus de modèles substantiels : le modèle du propriétaire, le modèle de l'éducateur, le modèle de l'artiste, le modèle du citoyen, etc. Tous les modèles sont défaits dans la vie réelle compte tenu de la pluralisation des attentes et du fait que les modèles ne sont pas soutenus socialement. Parallèlement, on constate une demande sociale de ne pas être traité comme un cas parmi d'autres, de ne pas être rassemblé sous un même prédicat, dans une même catégorie. Cette exigence de singularité se présente comme une demande de respect et de reconnaissance.

Désormais, il faut davantage tabler sur les capacités des acteurs sociaux à analyser leurs propres situations et ne pas opérer cette traditionnelle coupure entre jugement expert et jugement ordinaire. La négociation apparaît comme une condition de légitimation de l'autorité. Décider aujourd'hui, c'est se soumettre à une logique de la discussion et de la justification. On évoque une sorte d'éloge de la rigueur, un éloge de l'enchaînement rigoureux. Ce ne serait alors pas tant de repères, de règles et de normes dont nous manquons, nous en débordons, mais du sens qui les accompagne. Le contenu des normes est interrogé, à partir de principes.

Des questions et débats tournent autour de ce qui est une condition de socialisation et de structuration du sujet. Comment une société fait-elle pour que les individus intériorisent les normes et les règles nécessaires à son fonctionnement ? Quel est le rapport entre la structuration d'un sujet et les structures sociales ? Le rôle de Tiers attribué au langage, l'idée de « tiers-langage », est évoqué comme condition de la prise de conscience de notre finitude. Le Tiers représente un élément de structure qui rend possible la constitution du sujet et du lien social, l'absence de Tiers transcendant peut compromettre la possibilité de se constituer en tant que sujet et met en péril le lien social. Cela pose la difficile question de la définition de ce qu'est un sujet. Pour certains, ce qui change aujourd'hui, c'est le sens de ce que veut dire « devenir sujet ». À l'idée qu'il faut devenir ce qu'on est véritablement s'est substituée, à partir des années 1960/1970, l'idée d'une invention permanente de soi-même au travers des possibles. Dès lors, de nouvelles modalités de subjectivation sont là qui participent plus de l'ordre de la rencontre, de l'événement, de la contingence. La dimension de l'institution est de ce fait de plus en plus interpellée comme condition de subjectivation. Notre rapport au langage a sans doute subi une mutation et c'est peut-être à ce niveau que des perturbations importantes, ou même radicales, ont surgi. Le développement des sciences humaines,

de la linguistique, de l'herméneutique, de l'anthropologie a produit une relativisation, parfois radicale, des prétentions à la vérité et à l'objectivité du langage. La question tant de l'ordre social que de la définition du sujet ne serait plus alors une question « transcendante » au sens fort mais une question de limites, de ce qui est acceptable historiquement, socialement et subjectivement.

De nombreux débats tournent autour du fait que nous passons d'un monde de la verticalité à un monde de l'horizontalité. Plusieurs interprétations divergent à partir de ce constat. Soit cette horizontalité s'émancipe complètement de la verticalité, soit cette horizontalité prédomine mais en continuant à se référer à une verticalité. Une conséquence de cette horizontalisation des rapports pourrait être de masquer la nécessité de la place d'exception ou d'extériorité que l'on doit reconnaître non pas tant à la personne qu'à la place, qu'à la Loi. Une invisibilité collective de la perte pourrait donner à penser que nous serions affranchis de toute contrainte. Une société qui serait seulement dépendante de la volonté des individus détruirait les conditions d'établissement d'un rapport à soi et à autrui – rapport qui doit intégrer la perte. Pour d'autres, il faut arrêter d'opposer verticalité et horizontalité. L'étonnante promotion actuelle pour une régulation (autonome) horizontale ne doit pas être confondue avec une quelconque disparition d'une régulation (contrôle) verticale. Ouvrir à des rapports négociés n'implique pas de la fermer à tout regard externe ou à tout contrôle hiérarchique. Le modèle émergent de l'autorité ne dévalorise plus le savoir profane des acteurs de la régulation autonome. La régulation de contrôle demeure et fixe les limites du négociable. Désormais, « régulation de contrôle » et « régulation autonome » doivent se croiser et s'ajuster sans se confondre.

S'agit-il dès lors de penser ce concept de Tiers comme s'il fallait retrouver un garant ou au contraire s'agit-il d'une instance toujours à construire ? S'agit-il de penser le tiers

INTRODUCTION

comme émanant des sujets eux-mêmes ou bien plutôt de lui reconnaître un statut préalable au sujet ? Le tiers ne doit-il pas être déjà inscrit chez le sujet pour que celui-ci puisse entrer dans la dynamique qui consiste à l'élaborer collectivement ? Ou, au contraire, n'est-ce qu'en l'élaborant avec d'autres qu'il s'inscrit chez le sujet ? À moins qu'il faille penser la simultanéité de ces deux questions et les traiter comme un paradoxe dont il n'y a pas lieu de sortir ? Ou encore le problème de la modernité ne serait-il pas celui de la construction complexe d'une économie d'articulation entre des figures de tiers ?

* *
*

En tout état de cause, le point central que nous avons voulu prendre en compte dans cet ouvrage collectif, c'est que la notion de tiers noue deux problématiques : celle de la régulation sociale et celle de la subjectivation. La question est de savoir s'il y a un lien – et si oui, lequel peut-il être ? – entre d'une part les transformations que nous voyons à l'œuvre de la régulation sociale et d'autre part les transformations peut-être moins visibles de la problématique de la subjectivation.

Si nous ne voulons pas céder à la nostalgie du modèle ancien, pas plus que nous voiler les yeux sur les difficultés que pose la nouvelle donne du lien social, il nous faut avec le plus de rigueur possible identifier les mécanismes en jeu dans la façon dont s'organise le collectif une fois qu'il s'est émancipé de l'hétéronomie et qu'il doit trouver en son seul sein de quoi autoriser la différence des places.

C'est à ces questions et au vœu de les prendre au sérieux en même temps que de les aborder par leurs différentes facettes – même si cette tâche ne pouvait pour autant être exhaustive – que se sont attelés pendant cinq années de travail les auteurs de cet ouvrage.

L'hypothèse de recherche qui a d'emblée guidé la constitution de ce groupe de travail a été que si la question du tiers s'imposait plus que jamais comme une question essentielle, c'est parce que nous connaissions un changement important dans le rapport subjectif au lien social et à la norme. C'est donc forts de cette thèse que nous avons, à partir d'approches différentes, réfléchi à l'ampleur et à la radicalité de ces transformations. La question du tiers s'est progressivement posée dans une double perspective. Devons-nous faire le constat qu'un élément essentiel de la structuration des sujets est venu à manquer ? Ou y a-t-il seulement des modifications de contextes qui demandent des aménagements ? Comme nous l'avons déjà indiqué, ne prendre en compte que les difficultés dans lesquelles ces transformations mettent les acteurs sociaux risquait de recouvrir ce qui est en voie d'émergence : une reformulation de la grammaire sociale. Par contre, ne porter notre attention que sur ce qui est en voie d'émergence risquait de ne pas prendre en compte les nombreuses difficultés rencontrées dans la clinique au quotidien. Nous avons donc tenté de maintenir notre questionnement dans un exigeant va-et-vient entre ces deux perspectives.

Bien évidemment, les textes ici recueillis ne rendent pas compte des débats soutenus qui ont eu lieu entre les membres du groupe, mais, en revanche, ils témoignent du trajet qui a été fait par chacun des auteurs suite aux confrontations auxquelles ils se sont mutuellement soumis.

C'est donc au cours d'un séminaire interdisciplinaire qui s'est tenu dans les locaux du département de communication de l'université catholique de Louvain de juin 1999 à la fin 2004 que ces questions ont été abordées. Le séminaire était constitué de Lina Balestriere, André Berten, Dominique Bourn, Raphaël Gély, Jean-Pierre Lebrun et Élisabeth Volckrick. René Lavendhomme ¹, mathématicien de

1. R. Lavendhomme, *Lieux du sujet, psychanalyse et mathématique*, Champ freudien, Le Seuil, 2001.

renom particulièrement intéressé à la psychanalyse, nous accompagnait dès la naissance du projet, mais il nous a quittés, la maladie ayant eu raison de lui en décembre 2003. D'autres personnes ont participé épisodiquement ou ponctuellement à nos débats et contribué ainsi à la richesse de la confrontation : Zacharie Habimana, philosophe, Pierre Marchal, philosophe et psychanalyste, Jean-Pierre Meunier, psychologue, ainsi qu'Isabelle Deliège et Stéphanie Rigo, toutes deux chercheurs au département de communication.

Le séminaire s'est construit en plusieurs phases, répondant chaque fois à l'apport des différentes disciplines convoquées : psychanalyse, philosophie sociale et politique, psychosociologie, sociologie, théories de la communication et de la médiation, mathématique, phénoménologie.

À mi-parcours, lors d'une journée d'étude à Louvain-la-Neuve, nous avons présenté un état d'avancement de notre recherche. Les objectifs de cette journée étaient doubles : d'une part, un questionnement sur les présupposés de notre travail, sur les enjeux de notre approche interdisciplinaire de la question du tiers et sur les connexions de nos travaux à d'autres approches possibles et, d'autre part, une relance dans une perspective de poursuite de notre recherche. Lors de cette rencontre, Jean De Munck, philosophe et sociologue, et Marc Crommelinck, neurophysiologiste, ont mis en perspective nos différentes contributions. Nous les remercions ici vivement du rebond qu'ils nous ont ainsi permis.

Par ailleurs, dans un tout autre cadre, Jean-Pierre Lebrun, avec la collaboration de Vanni della Giustina, avait sollicité une confrontation entre Jean De Munck et Dany-Robert Dufour, pour mener plus loin la question de savoir si nous avons affaire – ou pas – à un processus de désymbolisation. Les problématiques abordées au cours de cet entretien ont recoupé largement le thème du tiers même si ce n'était pas directement ce dernier qui avait été mis à l'ordre du jour du débat. Le lecteur jugera de son intérêt mais il a

AVONS-NOUS ENCORE BESOIN D'UN TIERS ?

semblé au groupe porteur du séminaire que cet entretien pouvait tout à fait trouver sa place dans ce volume.

Nous terminerons cette présentation sommaire en rappelant à quel point cette question du tiers est actuelle et comment, paradoxalement, elle a été jusqu'à présent peu traitée. Nous avons trouvé dans ce paradoxe la raison d'amener ce séminaire jusqu'à cette publication et espérons qu'à la lueur des quelques éclaircissements que nous pensons avoir apportés, le débat puisse être mené plus loin.

Les précurseurs du tiers

Notre siècle serait-il maniaco-dépressif ? Jamais le désir de toute-puissance de l'homme n'a été à ce point rencontré. Jamais ses rêves les plus fous n'ont été à ce point réalisés ou n'ont été en passe de l'être comme aujourd'hui. Voler, voyager dans l'espace, avoir des rapports sexuels sans procréation ou se reproduire malgré la stérilité, ainsi que les performances face à la maladie et l'allongement de la vie, sans parler du clonage et du rêve de perpétuelle jeunesse qui le sous-tend... La liste est longue de tout ce qui alimente la tendance propre à l'être humain, celle qui le pousse à nier les limites, à ne rien vouloir savoir de la réalité qui résiste au rêve et au fantasme, à éviter le travail psychique qui permet d'ajourner, de renoncer, de quitter une satisfaction immédiate pour une autre à venir.

Mais l'excitation de la toute-puissance enfin en passe d'être réalisée creuse son inverse, le vide de la solitude impuissante. L'élargissement des possibles nous pousse à traduire les limites en insatisfaction, en incapacité, en échec. La pression constante à s'autodéfinir, à trouver en soi les repères à même de baliser un choix, un engagement, une conduite, secrète cette « fatigue d'être soi » dont Ehrenberg a si bien su rendre compte.

Entre manie et dépression, la question est alors celle de soutenir une pensée véritable, qui ne cède pas à sa tendance

consubstantielle à se surévaluer, à réaliser sa prétention narcissique à la toute-puissance, sans pour autant verser dans la dénonciation et le pessimisme transposant l'appréhension « dépressive » de l'individu contemporain en théorie généralisée de la postmodernité.

Entre manie et dépression, l'apport de la psychanalyse est de proposer la notion de tiers pour penser le rapport à soi, aux autres, au monde. Et ce tiers prend des figures différentes selon les matériaux en jeu, les points de vues convoqués, les niveaux analysés. C'est que la psychanalyse est à la fois une théorie et une pratique du détours, de l'élaboration, du travail psychique, de la décondensation des images, des noms et des mots, bref une théorie et une pratique de la complexité.

Les réflexions qui suivent ont précisément comme but de souligner la complexité de la notion de tiers en psychanalyse. Pour ce faire, nous allons quitter le terrain de l'interpellation sociétale pour suivre pas à pas la question de l'émergence du tiers au tout début du fonctionnement psychique. Nous pensons ainsi apporter une contribution non pas à la question du tiers aujourd'hui, mais à l'élucidation de l'épaisseur de cette notion et des différents niveaux qu'elle implique. Si en effet le singulier que nous employons couramment fait référence au tiers œdipien représenté par le père, une analyse attentive des modalités de mise en jeu originaires du tiers repérables dans la théorisation freudienne révèle que dès l'origine la mise en mouvement de l'appareil psychique s'avère redevable de l'agencement d'un certain nombre de déterminants permettant des différenciations de plus en plus complexes. Ce qui souligne fortement combien le tiers œdipien s'appuie sur une structure tierce œuvrant dès l'origine. De plus, le fait d'appréhender les déterminants en jeu dans cette structure tierce (à savoir : un autre appareil psychique, la mise en jeu d'un processus différentiel, un agent, une temporalité spécifique) permet de ne pas substantialiser et personnifier le tiers au

profit d'une pensée de la différenciation, du multiple et du stratifié.

Dans la préface au volume portant le titre *La crise de la culture*, Hanna Arendt précise que le but des huit essais qui le composent n'est pas d'apporter « de prescription quant à ce qu'il faut penser ou aux vérités qu'il convient d'affirmer » mais plutôt « d'acquérir de l'expérience en : comment penser ¹ ». C'est bien ce qui nous paraît essentiel aujourd'hui.

Nous allons dès lors interroger la conception freudienne de l'appareil psychique du point de vue des processus de différenciation qui constituent le psychisme à la faveur du lien à l'autre. Il apparaîtra alors que ceux-ci, loin d'être réductibles à un seul opérateur (appelé par toute une tradition psychanalytique le « père »), sont redevables d'une pluralité de modalités d'agencement d'un certain nombre d'éléments s'ordonnant en tiercéité. C'est de la plus grande importance pour la pratique de la psychanalyse en tant que traitement : à la faveur du transfert, ce puissant phénomène encore si difficile à penser, nous pouvons réactualiser ces processus de différenciation et, par là, soutenir les processus de perlaboration et de symbolisation. Mais l'intérêt de la prise en compte de modalités plurielles de mise en jeu de la tiercéité dépasse largement le cadre de la psychanalyse comme théorie et comme pratique. Car cette prise en compte permet de porter un regard plus nuancé et peut-être moins pessimiste sur l'homme contemporain et sur la société à laquelle il appartient.

LES « OPÉRATEURS MÉTAPSYCHOLOGIQUES »

Qu'est-ce qui met en mouvement l'appareil psychique ² ? Cette question reçoit une réponse plurielle de la

1. Paris, Gallimard, 1972, p. 25.

2. Les développements qui suivent constituent une reprise et une poursuite de la recherche menée dans notre livre *Freud et la question des origines*, Bruxelles, De Boeck Université, 1998, 2^e éd. 2003.